

**CENTRE INTERDEPARTEMENTAL DE GESTION**  
**DE LA PETITE COURONNE DE LA REGION D'ILE-DE-FRANCE**

**CONSEIL D'ADMINISTRATION**  
**Séance du 26 mars 2019**

**Objet : Approbation et autorisation de signature d'un protocole d'accord 2015-2018 avec les organisations syndicales sur l'exercice du droit syndical en petite couronne**

**DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**



Le mardi 26 mars deux mil dix-neuf à onze heures, le Conseil d'administration du Centre interdépartemental de gestion de la petite couronne de la région d'Ile-de-France, dûment convoqué le 20 mars 2019, s'est réuni dans ses locaux 1, rue Lucienne Gérard à Pantin, sous la présidence de Monsieur Jacques Alain BENISTI.

Nombre d'administrateurs en exercice : 29

**Etaient présents** : Monsieur Jacques Alain BENISTI, Madame Sabrina ASSAYAG, Monsieur Fernand BERSON, Madame Corinne CADAYS-DELHOME, Monsieur Patrice CALMEJANE, Madame Catherine DESPRES, Monsieur Didier DOUSSET, Monsieur Philippe LAURENT, Monsieur Hervé LIEVRE, Monsieur Didier SEGAL-SAUREL, Madame Sophie VALLY, Monsieur André VEYSSIERE, Monsieur Ali ZAHY.

**Avaient donné procuration** : Madame Christine CERRIGONE Monsieur à Patrice CALMEJANE, Madame Lamya KIROUANI à Madame Corinne CADAYS-DELHOME, Monsieur Gérard LAMBERT à Madame Catherine DESPRES, Monsieur Frédéric MOLOSSI à Monsieur Ali ZAHY, Madame Carole RUCKERT à Monsieur Jacques Alain BENISTI.

**Etaient absents et excusés** : Madame Jeanne BECART, Monsieur Jean-Luc CADDEDU, Monsieur Richard DOMPS, Monsieur Philippe LAUNAY, Monsieur Anthony MANGIN, Monsieur Philippe PEMEZEC, Monsieur Yves PERREE, Monsieur Christophe PROVOT, Monsieur Didier ROUSSEL, Madame Marie-Christine SEGUI, Madame Nadia SEISEN.

Assistaient également à la réunion : Mme Sylvie HUSSON, directrice générale, Mme Sarah DESLANDES, directrice générale adjointe de l'emploi, des concours, de la santé et de l'action sociale, M. Xavier BASTARD, Secrétaire général, M. Wilfrid GERBER, directeur de la communication, M. Marc JOINOVICI, représentant de la Trésorerie Principale des Etablissements Publics Locaux de Paris.



**Objet : Approbation et autorisation de signature d'un protocole d'accord 2015-2018 avec les organisations syndicales sur l'exercice du droit syndical en petite couronne**

Le Conseil d'administration,

Vu la loi n° 84.53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires applicables à la fonction publique territoriale et notamment son article 100,

Vu le décret n° 85.397 du 3 avril 1985 relatif à l'exercice du droit syndical dans la fonction publique territoriale et notamment son article 2, 1<sup>er</sup> alinéa,

Vu la délibération du Conseil d'administration n° 194.1991 du 7 juin 1991 portant fixation du remboursement des décharges d'activités de services,

Vu la délibération du Conseil d'administration n° 2002-33 du 26 septembre 2002 portant approbation d'un protocole d'accord sur l'exercice du droit syndical en petite couronne,

Vu la délibération du Conseil d'administration n° 2009-29 du 22 juin 2009 portant approbation d'un protocole d'accord sur l'exercice du droit syndical en petite couronne,

Vu la délibération du Conseil d'administration n° 2015-25 du 8 juin 2015 portant approbation d'un protocole d'accord sur l'exercice du droit syndical en petite couronne,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

1. **CONFIRME** les termes de la délibération du 7 juin 1991 susvisée,
2. **APPROUVE**, à l'unanimité, les termes du protocole d'accord sur l'exercice du droit syndical en petite couronne avec les organisations syndicales de la petite couronne,
3. **AUTORISE** le Président à signer le protocole ci-annexé,

Le Président,  
Jacques Alain BENISTI  
Maire de Villiers-sur-Marne

